

## Cahier de doléances des tisserands et drapier en laine et coton de Bourges (Cher)

Cayé de la communauté des tisserands et drapier en laine et coton qui, pour se conformer aux ordres de Sa Majesté, font leur plinte et doléances.

Ils disent que celle-ci est trop chère, taxée à 14 sols la livre, que la différence du prix d'une province à l'autre ne cause que des meurtres au fin des guerres civiles et que les aides ruinent le peuple par la force des entrées, comme sur viandes, bois, vin, ainsi du reste, de façon qu'un homme ne peut donner à sonne un an une bouteille de vin quoiqu'il y ait de grands besoins sans risque d'être ruiné par les aides.

De plus, nous plaignons que nous supportons toutes les charges comme de la collecte ; nous logons les troupes pendant que les notaires, les procureurs, les huissiers, les employés dans les aides, dans les gabelles, jusque au débitant de celle-ci, tabac, se croient tous privilégiés.

Nous disons aussi que nos maîtrises nous coûtent fort cher ; que nous ne profitons pas des droits que Sa Majesté nous donne sur ceux à qui il n'en coûte rien comme les tisserands des campagnes qui viennent chercher l'ouvrage en ville, ainsi que certains marchands de draps de soie qui s'érigent en fabricant sans que leur en coûte un denier ni pour le Roy, ni même pour les polices qui nous prennent tout les ans pour change de syndic 22 livres 6 sols.

La police nous prend tout les ans aussi 18 livres pour la rédaction de compte tout les ans.

Tout les maîtres demandent que leur famille jouisse de droit de la maîtrise pendant leur vie afin qu'ils puissent élever leur famille.

Ce 2 mars 1789.